



L'agentivité des femmes déplacées en contexte de crise sécuritaire au Burkina Faso : entre défis urbains et violences subies

Agency of displaced women in a context of security crisis in Burkina Faso : between urban challenges and endured violence

Moubassiré SIGUE

Centre Universitaire de Manga/Université Norbert Zongo, Burkina Faso

Email : moubassire.sigue@yahoo.fr

Orcid id : <https://orcid.org/0009-0007-2299-7007>

Résumé : La prégnance des attaques terroristes à l'échelle planétaire met en lumière la nature changeante et renouvelée de la violence. En dépit des nombreuses stratégies mises en œuvre par les pouvoirs publics burkinabè, la situation sécuritaire demeure préoccupante, perpétuant un sentiment d'insécurité généralisée. La présente contribution s'est assignée comme objectif d'appréhender les formes de violence subies par les femmes déplacées internes en lien avec leurs stratégies d'agentivité en milieu urbain au Burkina Faso. Elle soulève la problématique de la transformation des modes de vie de familles rurales victimes de déplacements forcés en ville. Une approche qualitative a été mobilisée, afin de donner la parole à la cible prioritaire pour le recueil des informations empiriques. Dans la perspective d'une épistémologie constructiviste, la recherche révèle que la violence psychologique et émotionnelle ainsi que la violence physique et sexuelle sont principalement vécues par les femmes déplacées internes. Il ressort que ces formes de violence sont la résultante de leurs stratégies de résilience socioéconomique en contexte de défis urbains multiples et variés. Elles font preuve d'agentivité soutenue par des ressources symboliques reposant sur de la solidarité et les actions caritatives. Cette stratégie de résilience conforte leur intégration dans la communauté d'accueil et les met dans un doute permanent entre le désir d'y rester et celui d'un retour chez soi. Il en résulte qu'une action collective ciblant les causes structurelles de la violence est essentielle pour une intégration durable des femmes déplacées internes.

Mots-clé : Crise sécuritaire, Violences faites aux femmes, Défis urbains, Agentivité féminine, Vulnérabilité.

Abstract : The prevalence of terrorist attacks on a global scale highlights the changing and evolving nature of violence. Despite the numerous strategies implemented by the Burkinabe authorities, the security situation remains worrying, perpetuating a feeling of widespread insecurity. The aim of this paper is to understand the forms of violence experienced by internally displaced women in relation to their strategies for agency in urban areas in Burkina Faso. It raises the issue of the transformation of the lifestyles of rural families who have been forcibly displaced to the city. A qualitative approach was used in order to give a voice to the priority target group for the collection of empirical information. From a constructivist epistemological perspective, the research reveals that psychological and emotional violence, as well as physical and sexual violence, are mainly experienced by internally displaced women. It appears that these forms of violence are the result of their strategies for strategies for socioeconomic survival and resilience.

Keywords: Security crisis, Violence against women, Urban challenges, Female agency, Vulnerability.

Introduction

À l'instar d'autres pays de l'espace sahélien, le Burkina Faso fait face depuis 2016 aux menaces et attaques terroristes. Au plan social, « cette situation affecte sévèrement les leviers traditionnels de l'organisation sociale à travers une désintégration des normes et valeurs fondatrices de l'ordre social » (Sigué et Somé, 2022, p. 11). Une abondante littérature met en lumière les implications socioéconomiques des déplacements forcés (Cernea, 1998; Rodier, 2007 ; Llored, 2018). Bien que les crises sociales soient une réalité inhérente à toute vie en

collectivité (Llored, 2018), le Sahel en particulier continue aujourd'hui de faire face aux groupes armés non étatiques et à toute forme d'extrémisme violent (Nana Ngassam, 2024 ; Coalition citoyenne pour le Sahel, 2021¹). Le Burkina Faso est en effet dans le viseur de l'oeil du cyclone avec l'intensification des attaques terroristes et connaît actuellement l'une des crises les plus préoccupantes au monde. Les femmes se retrouvent au cœur de cette crise (CONASUR, 2024). Parmi les personnes affectées, sur un effectif de 2 062 534 de personnes déplacées internes (PDI) enregistrées, 82 % sont des femmes et des enfants (UNHCR, 2019). D'une manière générale, les populations affectées sont aussi bien les Personnes Déplacées Internes (PDI) que les populations hôtes (PH), même si elles sont touchées à des degrés divers selon la classification du SP-CONASUR (2021). Le niveau primaire concerne les personnes vivant dans les zones les plus affectées et dont les biens ont été détruits et les ménages ayant enregistré des décès ou blessés à cause de la crise. Le niveau secondaire se rapporte aux personnes vivant dans des zones affectées et dont les moyens de subsistance, la production et/ou les revenus ont été affectés. Le niveau tertiaire a trait aux personnes vivant à l'extérieur des zones affectées et qui souffrent du manque de transport et de la prestation de services de base (SP-CONASUR, 2021). Chaque groupe affecté aura des besoins distincts de relèvement. On le voit bien, les conséquences des déplacements forcés sont nombreuses : conditions de vie précaires à destination, perte de leur terre, de leur logement, de l'emploi, l'insécurité alimentaire et la perte de leurs patrimoines culturels et symboliques (Cernea, 1998).

D'ailleurs, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR, 2019) estime que les personnes déplacées internes sont sujettes à des changements de conditions de vie qui deviennent plus difficiles. Dans ce sens, Lallogo *et al.* (2025, p.111) montrent que « si les déplacements ne sont pas compensés et accompagnés convenablement, débouchent sur un appauvrissement des populations ». De ce point de vue et dans certaines circonstances, ces personnes « sont assistées sur le plan matériel et moral par les acteurs humanitaires, les autorités gouvernementales ou encore les communautés d'accueil » (UNHCR, 2019, p. 13). Parmi ces personnes, les femmes sont les plus touchées et, comme l'ont montré Sigué et Bakyono (2024, p. 159) « les femmes déplacées internes (femmes DI) qui trouvent refuge en ville font particulièrement face aux défis de l'urbanité ». Sur le site d'accueil, ces femmes se trouvent impliquées dans ce que Sigué et Bakyono (2024, p. 163) appellent « un nouvel ordre social marqué par les exigences de l'urbanité », ou ce qu'il est convenu de qualifier d'une rupture d'avec la conscience collective et le passage de la solidarité mécanique à la solidarité organique, dans la perspective de Durkheim (1893). Selon l'auteur, l'existence d'une société est conditionnée par la solidarité que les membres éprouvent les uns envers les autres. Il existe alors deux sortes de solidarités : la « solidarité mécanique », qui regroupe des liens sociaux entre des individus ayant des valeurs communes, qui partagent une conscience collective et la « solidarité organique », qui exprime les liens sociaux entre des individus ayant les mêmes fonctions ou des fonctions complémentaires (Durkheim, 1893). Dans cette distinction, la solidarité mécanique est la traduction de la dynamique sociale prégnante à la campagne tandis que la solidarité organique traduit celle de la ville où les rapports sociaux sont limités et fragmentés. Les femmes DI se trouvent ainsi dans une conjonction de facteurs de vulnérabilité. En plus de leur vulnérabilité exacerbée par le fait de leur statut de déplacées forcées, disposer d'un capital économique est une exigence pour faire face aux charges familiales dans ce nouvel espace où tout devient « payant » contrairement à leur passé récent marqué par une vie dont la subsistance est tirée directement des produits de la nature.

Le présupposé théorique ou l'hypothèse testée dans ce texte part du postulat selon lequel la mise en lumière des diverses formes de violence faite à la femme déplacée interne

¹ Coalition citoyenne pour le sahel (2021). *Sahel : Ce qui doit changer. Pour une nouvelle approche centrée sur les besoins des populations*, Rapport d'étude de la coalition, avril 2021.
<https://www.sahelpeoplescoalition.org/rapport-sahel-ce-qui-doit-changer> (consulté le 11/07/2025).

permet de repenser l'action humanitaire par les pouvoirs publics. Il s'agit donc de diagnostiquer, dans les perspectives d'une épistémologie constructiviste², la typologie de ces violences, surtout dans un nouvel environnement de vie avec ses normes et ses valeurs d'urbanité dont elles ne se sont pas socialisées.

Alors que la littérature disponible se penche beaucoup plus sur les statistiques des PDI, les causes et les conséquences de ce phénomène social (Diallo, 2023, p. 287 ; Rodier, 2007, p. 44), nous estimons que la connaissance de la typologie des violences subies par ces dernières pourrait mieux impacter l'action humanitaire et apporter de nouvelles connaissances à la science. S'il en est ainsi, la préoccupation principale de la recherche est formulée autour des interrogations suivantes : Quelle est la typologie de violences auxquelles les femmes en situation de déplacement forcé sont confrontées en contexte urbain au Burkina Faso ? Quels sont les mécanismes de résilience et les formes d'agentivité des femmes déplacées au sein de la communauté hôte en ville ? Quelle est la part contributive des acteurs institutionnels et sociétaux face aux défis existentiels des femmes ? Le plan de ce travail s'articule autour de trois points essentiels. Après un exposé des aspects méthodologiques dans un premier temps, une analyse des résultats est articulée autour de trois axes à savoir la typologie de violences subies par les femmes, la manifestation de l'agentivité féminine et les perceptions sociales de l'assistance humanitaire. En dernier ressort, les résultats sont discutés à la lumière de travaux d'autres auteurs.

1. Méthodologie

Dans cette rubrique, il est présenté le site d'investigation et le positionnement théorique d'une part, et d'autre part, l'approche méthodologique centrée sur la collecte, le traitement et l'analyse des données.

1.1. Site d'investigation et positionnement théorique

Nous avons porté notre choix sur Pazani dans la ville de Ouagadougou, un des sites de concentration des PDI, pour analyser la dynamique sociale qui prévaut chez ces dernières. Il s'agit plus précisément des femmes dans un contexte où leur existence est doublement marquée par leur statut de déplacées forcées, mais aussi de la ville comme nouvel espace de vie avec ses exigences. Pazani est «un quartier périphérique situé au nord de la ville de Ouagadougou dans l'arrondissement n°9, secteur 38. C'est un quartier dit irrégulier pour la grande partie, du point de vue de l'aménagement urbain ou de la ville légale, et majoritairement occupé par des habitats spontanés et précaires, un quartier à dominance "non lotie"» (Sigué et *al.*, 2021, p. 6). A travers le choix de ce site comme espace d'observation, nous cherchons à découvrir les réalités quotidiennes des femmes déplacées dans leur dynamique de socialisation et de pratiques sociales résilientes.

² Le recours à l'épistémologie constructiviste nous semble approprié au sens où les connaissances nouvelles qui résulteront de la recherche sur la gestion de cette catégorie de PDI pourraient servir aussi bien aux pouvoirs publics qu'à la communauté scientifique.

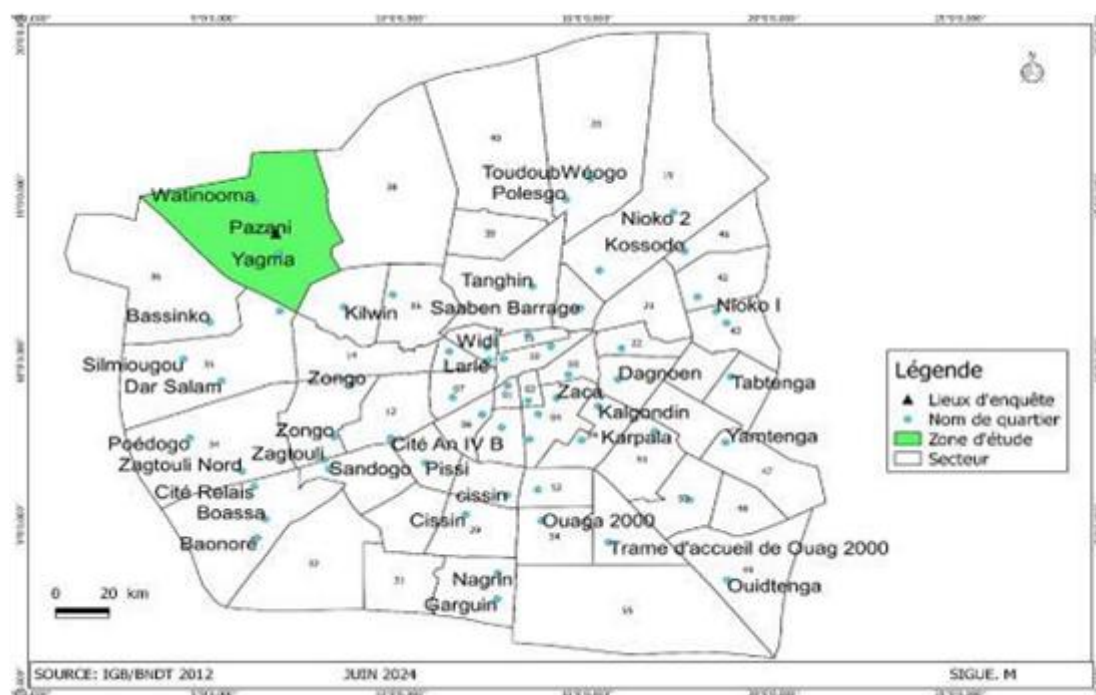


Figure 1. Localisation du quartier Pazani, dans la ville de Ouagadougou.

La posture théorique de la recherche est inspirée de la sociologie de l'action publique qui montre la responsabilité partagée de l'ensemble des acteurs³ face aux impératifs de survie des PDI et d'une remise en question des facteurs à la base qui ont sous-tendu ou qui continuent d'être à l'origine des déplacements forcés. Cet ancrage théorique nous semble approprié au sens de Lascoume et Le Galès (2018, p. 8) pour qui « le terme “politique publique” est aujourd'hui délaissé au profit de la notion d’ “action publique” pour prendre en compte l'ensemble des interactions qui agissent à des niveaux multiples ». Dans ce sens, ils perçoivent les politiques publiques comme « une action collective qui participe à la création d'un ordre social et politique, à la direction de la société (...) et à la résolution des conflits » (Lascoume et Le Galès, 2018, p. 7). Plus précisément, Boussaget *et al* (2019, p. 890) estiment que les politiques publiques « offrent les outils intellectuels indispensables pour comprendre les transformations contemporaines de l'action publique ». S'il en est ainsi, l'action publique promue par ces auteurs implique un appel à la responsabilité collective aussi bien des acteurs institutionnels que sociétaux dans la prise en charge des charges qui pèsent sur les personnes déplacées internes en général et des femmes en particulier.

1.2. Approche méthodologique

La méthodologie privilégiée pour notre étude est de nature qualitative et s'inspire d'une épistémologie constructiviste. Pour comprendre la typologie de violences subies par les femmes et leurs mécanismes de résilience, nous nous sommes intéressés aux représentations et aux opinions des enquêtés, par une enquête non probabiliste, sur leur mode de vie imposé. La cible prioritaire est constituée des femmes, des hommes déplacés et des chefs de ménage de la communauté hôte. Elle renferme également des personnes ressources, à savoir le porte-parole des PDI et des leaders religieux du quartier. Pour le choix de l'échantillon, nous avons procédé par la technique du choix raisonné. Ce choix se justifie dans la mesure où la définition initiale de l'univers à étudier est plus limitée et aussi du fait que les processus sociaux possèdent une logique et une cohérence (Olivier De Sardan, 2003). Quant aux méthodes, outils et techniques

³ Ces acteurs sont aussi bien les pouvoirs publics, la société civile, les groupes d'intérêt que la population en général.

de collecte des données, nous avons fait recours à l'entretien semi-structuré basé sur l'usage du guide d'entretien et l'observation directe à travers l'utilisation de la grille d'observation pour le recueil des données primaires. Les données secondaires reposent sur de la recherche documentaire. Le recours à la revue documentaire obéit au principe selon lequel les sciences sociales sont cumulatives et épistémologiquement indiscernables (Olivier De Sardan, 2003). Les acteurs rencontrés ont été interrogés sur des questions entre autres relatives à ce qu'ils perçoivent comme forme de violence subie par les femmes sur le site d'accueil, leurs perceptions de l'assistance humanitaire dont ils bénéficient ainsi que leurs propres stratégies de résilience.

À l'issue du travail de terrain, ce sont au total soixante-cinq (65) enquêtés qui ont été interviewés, soit quarante-quatre (44) femmes (DI), neuf (9) hommes (DI), y compris le porte-parole des personnes déplacées résidant à Pazani, sept (7) chefs de ménage de la communauté d'accueil et cinq (5) leaders religieux du quartier. Cet échantillon a été choisi dans le respect des critères de validité scientifique et de représentativité de l'échantillon qualitatif. Ainsi, la diversification des profils, la triangulation et la saturation de l'information en tant que critères d'évaluation méthodologique (Olivier De Sardan, 2003) ont été le fil conducteur de la démarche. La technique de traitement des données recueillies a été l'analyse de contenu, « une technique qui offre la possibilité de traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité » (Quivy et Van Campenhoudt, 1995, p. 230), toute chose qui nous a permis de dégager un plan définitif d'analyse.

2. Résultats

Après le passage en revue des écrits sur le sujet et l'exposé des considérations d'ordre méthodologique, les résultats de la recherche sont structurés en trois principaux axes d'analyse, qui permettent de mettre en lumière la typologie de violences faites aux femmes déplacées internes et leurs mécanismes de résilience en contexte urbain. Plus précisément, ces axes abordent en premier lieu la typologie de violences subies par les femmes, en second lieu, ils examinent leurs stratégies de résilience ou la manifestation de leur agentivité et, en dernier lieu, sont mises en lumière les perceptions sociales du processus d'assistance humanitaire.

2.1. De multiples violences subies dans un “biotope” nouveau : une perspective intersectionnelle ?

La ville est un nouvel espace de vie marqué par la surpopulation, un impact plus perceptible de la pauvreté et du chômage sur les conditions d'existence des citoyens, mais surtout la problématique des inégalités sociales. Ces divers défis ont une incidence qui impacte beaucoup plus les femmes déplacées internes en rendant difficile leur quotidien. Dans la perspective intersectionnelle, les femmes sont l'objet d'une certaine domination dont elles s'investissent à s'en affranchir et à s'intégrer dans la communauté d'accueil. De façon plus large et au sens de Kathy (2015), l'intersectionnalité permet de comprendre et d'analyser toute pratique sociale, toute expérience individuelle et de groupe, toute disposition structurelle et toute configuration culturelle se rapportant aux conditions de la femme.

La violence subie par les femmes est à rapporter au rapport de pouvoir du point de vue du sexe dans la zone d'accueil (Bourdieu, 1998). Elle est aussi liée à l'absorption de la femme dans diverses activités de débrouillardise et sa coexistence avec la communauté d'accueil. Les femmes DI se trouvent ainsi à l'intersection de leur identité de personnes déplacées et des multiples charges domestiques qui pèsent sur elles, à l'image de l'analyse faite par Crenshaw (1991, p.1245) sur « Structural Intersectionality and Battering (l'Intersectionnalité structurelle et les mauvais traitements) infligés aux femmes américaines de race noire ». Femmes déplacées, veuves et chefs de ménages, les identités des femmes DI sont diverses et les propos

de Crenshaw (1991, p.1245) corroborent l'origine des violences lorsque l'auteur affirme que « la violence que subissent de nombreuses femmes est souvent liée à des dimensions de leur identité ». Ainsi, les formes de violence subies par les femmes sont multiples et variées.

2.1.1. Violence psychologique et émotionnelle

Cette forme de violence est la résultante du traumatisme psychologique vécu par les femmes dans leur trajectoire de déplacement forcé. Elles se trouvent constamment hantées par le douloureux passé. La violence émotionnelle se manifeste par des formes d'humiliation, de dénigrement et de menace. Sous la forme d'humiliation et de dénigrement, on note le traumatisme psychologique né de la perception sociale du statut de femme DI, comme le témoigne l'une de ces femmes :

Aujourd'hui nous arrivons à nous intégrer dans ce nouvel espace de vie. Il arrivait que certaines personnes nous considèrent comme des nécessiteux alors que nous ne le sommes pas. Ce sont les "gens de la brousse"⁴ qui nous ont conduit ici (Extrait d'entretien, femme DI, mai 2024).

La lecture de ce discours révèle que les femmes se sentent victimes de violence psychologique au regard des représentations sociales qui les présentent comme des nécessiteux. Qualifiée « d'abus non physique, d'abus émotionnel ou de cruauté mentale » (Lindsay et Clément, 1998, p.141), la violence psychologique implique la dévalorisation de l'autre ou comme le dit Welzer-Lang (1992, p. 2) cité par Lindsay et Clément (1998, p.142), « toute action qui porte atteinte ou qui essaie de porter atteinte à l'intégrité psychique ou mentale de l'autre ». Les femmes DI sont aussi sous la détresse psychosociale surtout face à l'offre de services sociaux de base (hygiène, dignité, etc.) précaires dans le milieu d'accueil. Quant aux menaces et ultimatums, ils sont d'ordres verbal ou non verbal de nature à effrayer les femmes. Cette forme de violence est relative aux activités menées par les femmes sur l'espace de la communauté hôte. Comme nous le verrons plus loin, les activités de débrouillardise des femmes consistant à ramasser les agrégats (sable, gravillon) à des fins de commercialisation provoquent des trous vecteurs de stagnation d'eau de pluie et donc d'effondrement des maisons précaires de la communauté d'accueil. De ce fait ces activités sont interdites par les propriétaires des lieux qui menacent les femmes qui persistent dans la pratique quoique vitale pour elles. La privation intentionnelle peut aussi être considérée comme une forme de violence faite à la femme déplacée interne. Cette privation peut se justifier par ce qu'il convient de qualifier de leur "ignorance intentionnelle" par les acteurs institutionnels du fait de leur "récalcitrance" (nous y reviendrons). Toutefois, les agressions physiques et les mariages forcés/précoces sont des formes de violence absentes des discours des participants. Le passage sous silence des agressions physiques pourrait se justifier par le fait que la plupart des femmes déplacées ont perdu leurs maris sur le théâtre des opérations. Quant aux mariages forcés/précoces, la rareté de cette forme de violence pourrait trouver ses justifications dans l'urbanité et la différence de la pratique de la sexualité ou de la conjugalité entre la ville et la campagne, le mode de vie urbain et rural.

2.1.2. Violence sexuelle

La violence sexuelle est une forme de violence qui apparaît dans les discours des participants. Elle est la conséquence des stratégies existentielles des femmes déplacées internes. Ces stratégies les exposent le plus souvent à des risques d'exploitation et de violences

⁴ Sont appelés "gens de la brousse", les groupes armés non étatiques, particulièrement les groupes terroristes qui occupent certaines parties du territoire du Burkina Faso, après avoir chassé par la terreur, les résidents du milieu rural.

sexuelles. « Nous rencontrons de façon récurrente, des situations où des gens essaient de profiter de notre vulnérabilité pour des avances sexuelles. Mais cela s'oppose à nos valeurs culturelles » (Entretien réalisé à Pazani, femme DI, 03 mai 2024). La lecture de ce verbatim révèle qu'en situation de déplacement forcé et surtout où l'accueil a lieu en milieu urbain, la conjugalité repose beaucoup plus sur la femme. Dans la prise en charge des charges conjugales, on assiste à une métamorphose des rôles sociaux traditionnels où la femme se trouve être chef de ménage et responsable des besoins socioéconomiques du ménage. Ces femmes font face à ce que Crenshaw (1991, p. 1245) qualifie « d'intersectionnalité structurelle, c'est-à-dire la manière dont les femmes de couleur, à la croisée des questions de race et de genre, vivent différemment les violences domestiques ». Les femmes PDI se trouvent ainsi à l'intersection du sexe, du statut social et de la précarité qui exacerbent leur vulnérabilité.

De surcroît, la plupart des femmes sont esseulées pour avoir perdu leurs maris sur le théâtre des opérations. De ce point de vue, l'exercice de cette conjugalité se traduit par l'obligation d'endosser des rôles familiaux, d'assurer des activités de subsistance (petit commerce, colportage, vaisselle dans les ménages à des fins lucratives, etc.) et cela les expose à des risques d'exploitation et de violences sexuelles et des conséquences qui en résultent. La violence sexuelle peut en effet avoir des effets dévastateurs, dont physiques, des blessures, des grossesses non désirées, des fistules et le VIH. Bien que ces femmes expriment un attachement fort à « leurs valeurs culturelles » comme évoqué dans le discours, elles ne sont pas épargnées du risque de tomber dans la prostitution ou de toutes autres formes de violence sexuelles. D'ailleurs, en période d'insécurité, les violences sexuelles sont interprétées par Nahoum-Grappe (2011, p. 129) comme « une criminalité de genre, qui se conjugue au féminin ». Les femmes sont ainsi les plus concernées et les conséquences se rapportent au fait qu'en plus du déshonneur, la femme victime de violence sexuelle voit à travers son corps violenté, toute la capacité reproductive de sa communauté piétinée. En vue de préserver leur dignité et de conforter leur résilience au sein de la communauté hôte, elles s'adonnent à l'exercice de diverses activités socioéconomiques.

2.2. Des activités socioéconomiques de débrouillardise comme baromètre d'appréciation de la résilience des femmes

L'appréciation de la résilience socioéconomique des femmes déplacées internes en contexte urbain repose sur une analyse de la bipolarisation de leur trajectoire professionnelle. Cette bipolarité professionnelle est résumée par l'interviewée ci-après pour qui « nous n'avons pas le choix ici. Tout ce que nos dix doigts peuvent faire, nous le ferons pour préserver notre dignité » (Extrait d'entretien, femme DI, mai 2024). Le sens de ce discours est à rapporter à la définition de la résilience comme « la capacité de réaction, à exploiter les opportunités et à résister face aux effets négatifs d'un environnement en mutation » (Moser, 1998, p. 24). Les activités économiques menées dans leur zone de départ relèvent d'une vocation native ou optionnelle, tandis que celles exercées sur le site d'accueil sont la résultante d'un impératif de survie. Dans leur milieu de départ, les principales activités exercées ont trait à l'élevage, à l'agriculture, au petit commerce et aux activités d'orpaillage où les hommes sont particulièrement représentés. Les fruits de ces activités permettent non seulement de subvenir aux besoins alimentaires de la famille, mais aussi de « prendre en charge ses besoins éducationnels et sanitaires » (Sigué *et al.*, 2021, p. 8) et même de s'adonner à des dépenses ostentatoires.

Quant aux activités de survie, elles sont une réponse à la question de comment subvenir aux besoins prioritaires face aux dommages causés par les déplacements forcés sur les plans matériel, moral et aux traumatismes psychologiques subis. Les contraintes existentielles conduisent ces femmes DI à développer des mécanismes de résilience socioéconomique pour

sortir de la précarité qui est source d'exclusion au sein de la communauté hôte. En effet, il existe des rapprochements entre la pauvreté et l'exclusion. Etienne *et al.* (2004, p. 186) ont bien établi ce lien en affirmant que « la pauvreté se transforme en exclusion lorsque le niveau de ressources est trop faible pour que l'individu ou le ménage participe réellement à la société ». Les multiples problèmes de logement, de santé et de scolarisation des enfants en l'absence du chef de ménage représentent un handicap à l'insertion sociale des femmes au sein de la communauté d'accueil. Les principales activités économiques exercées par la plupart des femmes rencontrées se rapportent ainsi au ramassage du sable, du gravillon et autres agrégats à des fins de commercialisation. La pratique de cette activité est génératrice de violence verbale, de menaces et d'ultimatums à l'endroit des femmes déplacées internes, comme l'affirme une de ces femmes pour qui, « les propriétaires des lieux nous interdisent la collecte des agrégats alors qu'on s'en sort mieux dedans » (Extrait d'entretien, femme DI, mai 2024). Une telle activité détériore la qualité des rapports sociaux entretenus par ces derniers vis-à-vis de la communauté hôte.

L'exercice de cette activité de collecte des agrégats à des fins de vente est interdite par la population d'accueil. La défense de l'activité est justifiée par le fait qu'elle contribue à provoquer la stagnation des eaux de pluie sur les parcelles et par suite, occasionne l'effondrement des habitats précaires qui y sont construits. De ce fait, les femmes pratiquent l'activité en cachette et c'est de façon fréquente, des courses-poursuites entre ramasseuses et propriétaires des terres. D'autres stratégies de résilience consistent d'une part pour les femmes à parcourir les domiciles dans les quartiers voisins de Pazani, à la recherche du linge sale à laver contre rémunération. Cela les expose à des risques d'exploitation et de violences sexuelles (Sigué *et al.*, 2021), comme évoqué dans la description des types de violences sexuelles. D'autre part, les discours font ressortir l'émergence d'une représentation contre-productive de la résilience. La dimension contre-productive de la résilience transparaît dans le fait d'approuver et de soutenir en filigrane, le déploiement des enfants en ville pour l'exercice de travaux de manœuvre, principalement l'appui à l'activité de soudure métallique, à la menuiserie, la maçonnerie, la briqueterie, le travail d'apprenti mécanicien, etc. C'est de cette idée que Moser (1998, p.31) tente de rendre compte quand il affirme que « lorsque les ménages les plus pauvres dépendent du travail de leurs enfants comme un atout (...), plutôt que d'investir dans le capital humain futur de ces derniers en leur offrant une éducation, ils compromettent leur capacité future à générer des revenus, perpétuant ainsi la pauvreté d'une génération à l'autre ». C'est dire que la stratégie d'optimisation de l'autonomisation de la femme suite à l'instabilité conjugale par la crise sécuritaire, représente un facteur catalyseur de la déscolarisation des enfants. Or, dans la perspective bourdieusienne, la cellule familiale et l'éducation scolaire sont une instance primaire de socialisation et de structuration de la personnalité ultérieure de l'enfant.

2.3. Des perceptions sociales d'une tendance discriminatoire de l'assistance humanitaire

L'analyse des perceptions de l'assistance humanitaire par les PDI de Pazani met en lumière la considération d'une assistance salvatrice et essentielle qui répond aux besoins fondamentaux en contexte de crise. Toutefois, il ressort que cette assistance est unipolaire dans la mesure où elle provient quasi exclusivement des acteurs sociaux, de bonnes volontés, de personnes physiques, devant un silence accusateur des acteurs institutionnels, ainsi que le dépeint une interviewée : « Nous avons préféré venir ici à Ouagadougou aux côtés de nos parents, alors que le gouvernement ne veut pas de notre présence sur ces lieux, mais plutôt à Barsalogho, à Foubé ou à Kelbo où se trouvent la plupart des populations déplacées comme nous » (Extrait d'entretien, chef de ménage, mai 2024). On le voit bien, la lecture de ce discours révèle que les PDI de Pazani sont considérées au niveau institutionnel comme une catégorie de PDI qui refuse de se conformer aux recommandations du gouvernement de

rejoindre les sites aménagés pour la circonstance. Les implications de telles contradictions sont doubles. Elles jouent négativement sur le plan d'assistance humanitaire établi par les pouvoirs publics d'une part et mettent à l'écart les PDI "urbains" des biens matériels et immatériels apportés par les pouvoirs publics en termes de soutien à la résilience socioéconomique de ces PDI d'autre part.

2.3.1. Une assistance humanitaire compromise par "l'insoumission" des PDI

La contribution des acteurs institutionnels face aux défis existentiels des PDI de Pazani se trouve être entravée par le choix de ces dernières de "se réfugier en ville". Le caractère "récalcitrant" de ces PDI ou alors la problématique de leur inobservance des mesures édictées par les pouvoirs publics a quelque peu freiné l'élan de solidarité et la dynamique de leur intégration sociale. Le qualificatif de PDI "insoumises" s'explique par le fait que, dans une approche comparative d'avec les autres PDI résidant sur les sites formellement identifiés par le gouvernement hors de Ouagadougou, les PDI de Pazani ont manifesté le refus de rejoindre ces lieux. Par conséquent, ils disent ne pas bénéficier d'un soutien du gouvernement, si ce n'est des actions volontaristes de "bonnes volontés", comme l'exprime cette femme DI :

Depuis qu'on est là, c'est une seule fois que des agents de l'action sociale sont venus dès notre arrivée pour nous recenser et distribuer des cache-nez, depuis le 6 juillet 2019. Après cela, ce sont seulement des personnes de bonne volonté qui nous viennent souvent en aide. Malheureusement le nombre de ces personnes de bonne volonté diminue de jour en jour car elles sont considérées comme des gens qui nous encouragent à nous sédentariser ici au lieu de rejoindre le site aménagé de Barsalogo. (Extrait d'entretien, femme DI, mai 2024)

Ainsi, on voit bien que les contributions face aux défis existentiels des femmes reposent essentiellement sur l'assistance en nature ou en espèce provenant des acteurs sociétaux, notamment de bonnes volontés et autres personnes physiques. Les contributions des projets, programmes ou ONG restent aussi limitées, voire inexistantes, dans la mesure où elles doivent s'inscrire dans les cahiers des charges du gouvernement. En effet, le Burkina Faso dispose d'un plan d'assistance humanitaire qui représente un référentiel national en matière d'interventions pour l'assistance des personnes les plus vulnérables, des femmes, des hommes et des enfants dont la vie est bouleversée par des crises multiformes. Toute assistance à apporter aux personnes déplacées internes doit être inscrite dans les lignes directrices de ce plan sous peine de la voir redirigée vers les PDI résidant sur les sites accrédités.

2.3.2. Une agentivité des femmes soutenue par une mobilisation de ressources symboliques

L'agentivité est comprise ici comme la capacité d'agir des femmes déplacées internes, de développer des actions visant à faire face à leur vulnérabilité et à préserver leur dignité dans un contexte de défis urbains multiformes. Afin de lever l'ambiguïté paradigmatique et conceptuelle du terme, nous nous référons à son acception scientifique qui repose sur la sociologie de l'action sociale. En effet, Jézégou (2022) explique l'agentivité par le fait qu'à un moment donné et au regard d'une situation, un individu exerce une influence sur ses propres conduites afin de réduire sa grande vulnérabilité économique et psychique. S'il en est ainsi, la mobilisation des ressources symboliques est considérée comme un substrat à l'insertion sociale des femmes déplacées internes au sein de la communauté hôte. Ces ressources symboliques reposent sur la solidarité dans l'octroi de logements et autres formes d'assistance à travers des actions caritatives. Pour ce qui est des logements, il s'agit des constructions réalisées sur des espaces irréguliers du point de vue des politiques d'aménagements urbains, des sites communément appelés "non lotis" au Burkina Faso et correspondant aux favelas, aux baraques ou aux bidonvilles situés sur des terrains illégalement occupés, des quartiers

informels et révélateurs des représentations de la pauvreté urbaine. Les logements octroyés aux PDI sont des constructions réalisées par les propriétaires dans une stratégie d'occupation de l'espace afin de bénéficier d'une parcelle lotie en cas d'opération de lotissement. Ces logements quelques fois inoccupés sinon abandonnés sont alors concédés aux PDI en signe de solidarité et de soutien à leur résilience dans les moments difficiles. Comme annoncé plus haut, les ressources symboliques se traduisent aussi par l'expression de la compassion et des actions caritatives.

Ces actions sont matérialisées par des dons de vivres et de vêtements en provenance principalement de structures associatives et de personnes physiques. La mobilisation des ressources symboliques se trouve être une des réponses aux efforts de résilience socioéconomique des femmes en appui à leurs activités de débrouillardise ou d'agentivité en ville. Tirer profit de l'urbanisation est aussi une forme d'agentivité où les femmes profitent de l'électricité sous les lampadaires situés aux encablures de leurs logements pour faire du petit commerce la nuit tombée. C'est sans doute cet apport de la ville aux efforts de résilience des femmes qui fait dire à Etienne *et al.* (2004, p.417) que dans les perspectives des idéologies anti-rurales, « la ville acquiert le statut d'émancipation (...) et de progrès social ». La conjonction de ces mécanismes de résilience met les femmes dans une situation confortable au point qu'elles se trouvent dans une situation de tergiversation ou de louvoiement entre retour à la maison dans la zone de départ ou sédentarisation au sein de la communauté hôte. Elles se trouvent ainsi dans une situation de dissonance cognitive même si l'option de rejoindre leur domicile semble l'emporter sur celle de demeurer dans la communauté d'accueil comme l'affirme une enquêtée :

Vous me demandez si je préfère retourner chez moi ou rester ici après la guerre ? Je peux te dire que nous sommes bien intégrés ici à Pazani. On s'entend très bien avec nos hôtes, mais je souhaite que la situation sécuritaire s'améliore on va retourner dans nos domiciles. La vie est très difficile en ville. Tout est payant alors que nous vivions directement des produits de la nature chez nous. Voilà que nous sommes souvent victimes de menaces et de violence émotionnelle ou sexuelle du fait de nos activités de débrouillardise. (Extrait d'entretien, femme DI, mai 2024)

On le voit bien, la nostalgie de retrouver leur terre qui les a vus naître, de reconstituer leur cheptel et de vivre naturellement est une dynamique sociale privilégiée. En ville, la dynamique sociale de type communautaire s'effrite, au profit d'une dynamique sociale de type sociétaire, de relations limitées et fragmentées. C'est ce que Llored (2018) qualifie de processus d'individuation par la force de la division du travail. Un processus par lequel « l'individu développe sa singularité et dégage plus nettement sa conscience individuelle de la conscience collective de son groupe d'appartenance. (...) Comment alors entretenir ou restaurer les liens sociaux dans des sociétés fondées sur la souveraineté de l'individu ? » (Llored, 2018, p. 165). Le glissement du mode de vie marqué par la solidarité mécanique, la conscience collective vers la solidarité organique caractérisée par la division du travail et l'individualisme met les femmes dans une instabilité psychologique qui les conduit à privilégier le retour chez soi.

3. Discussion

Les résultats de la recherche montrent que la violence faite aux femmes déplacées internes est consécutive à des stratégies de résilience socioéconomiques de ces dernières en contexte urbain. S'il en est ainsi, deux sujets de débat méritent d'être questionnés. D'une part, la résilience se révèle-t-elle comme une stratégie de survie ou d'enfermement des femmes dans la précarité ? D'autre part, l'agentivité est-elle exercée dans la liberté ou sous une contrainte sociale ? Si l'agentivité féminine permet aux femmes DI de faire face aux obligations

existentielles au sein de la communauté d'accueil, elle se trouve être l'effet de la contrainte et un facteur d'enfermement de ces femmes dans la précarité. Pour ce qui est de l'enfermement en question, on peut retenir que les diverses formes d'agentivité développées pour faire face à leur situation de précarité et de vulnérabilité économique et psychique les exposent à des risques d'abus, d'exploitation sexuelle et de violences multiples qui ne font qu'exacerber leur précarité. D'ailleurs, des travaux de plusieurs auteurs (Lindsay et Clément, 1998 ; Desanges, 2023 ; Diallo, 2023 ; Nahoum-Grappe, 2011) montrent que la violence faite à la femme est un mal exacerbé dans des contextes de crise humanitaire. Selon Llored (2018, p. 688) « diverses formes de violences se disséminent dans les relations interpersonnelles de plus en plus commandées par des rapports de force ». Qu'elles soient psychologiques, émotionnelles, physiques, sexuelles, etc., les femmes DI en sont victimes au sein de la communauté d'accueil. Ces auteurs mettent en lumière les violences à travers des approches différentes. Diallo (2023) montre qu'inversement, la précarité accrue de la femme victime de la crise est un élément catalyseur de la violence exercée sur elle. Selon l'auteur :

Parmi les personnes déplacées, les femmes (...) sont les plus nombreuses. Elles sont les plus affectées en l'absence des hommes parfois tués, en fuite, ou en exil. Cette crise sécuritaire a eu pour conséquence un bouleversement des rôles sociaux de sexe dans les familles en raison de l'absence des hommes tués, disparus ou en exil. Au meilleur des cas, les hommes sont présents mais avec une capacité d'assumer leurs rôles d'antan de pourvoyeurs de vivre à la famille qui s'est réduite. (Diallo, 2023, p. 277)

Ce point de vue de l'auteur confirme les informations empiriques selon lesquelles dans la prise en charge des charges conjugales, il s'est révélé une métamorphose des rôles sociaux traditionnels où la femme se trouve être chef de ménage et responsable des besoins socioéconomiques du ménage, accentuant du même coup sa vulnérabilité et son enfermement dans la précarité. Dans ses travaux sur « *Femmes dans la guerre au Nord Kivu (RDC)* », Desanges (2023, p. 41) affirme que « le statut de la femme (...) vise essentiellement à perpétuer la vie du couple, à préserver l'existence de la famille, à éduquer les enfants ». La question qui se pose est celle de la responsabilité de la femme dans la survie de la famille. Comment assurer la préservation de l'existence de la famille pour une femme en situation de migration forcée dans un « biotope » nouveau marqué par les contraintes de l'urbanité et surtout essulée par les circonstances de l'extrémisme violent ? La réponse à cette question est que dans l'environnement d'accueil qui lui est étranger, assurer ces responsabilités familiales ou ce que Etienne *et al.* (2004) appellent « la conjugalité » ne fera que renforcer la trajectoire de renforcement de la précarité de la femme plutôt que de conforter sa résilience.

Aussi, les résultats révèlent que l'agentivité s'exerce non pas selon le libre choix des femmes DI, mais plutôt sous l'effet de la contrainte et cela transparaît dans la quotidienneté de ces dernières. Ce résultat corrobore l'effet de la contrainte sociale analysée par Moser (1998, p.30) pour qui « la grande majorité des femmes dans les communautés des pays en développement travaillent (...) comme domestiques, blanchisseuses, vendeuses de rues ou chiffonniers, contraintes par manque de choix ». Une autre contradiction de la résilience ou de l'agentivité des femmes émane de la vitrine de leurs quotidiennetés sur le site d'accueil, en l'occurrence, l'activité de collecte de sable, de gravillon et autres agrégats à des fins de commercialisation. La pratique de l'activité de collecte des agrégats est révélatrice de la contrainte qui entoure l'agentivité féminine. En effet, cette activité de résilience met en mal la coexistence avec la population d'accueil en ce sens qu'elle contribue à la déformation des terrains et par suite, des risques d'inondation qui en résultent. La prégnance de la course-poursuite entre ramasseuses et propriétaires de terrains à causes des conséquences résultant de la collecte des agrégats traduit la contrainte qui entoure l'agentivité féminine. De surcroît, dans une perspective comparative des interventions des hommes dans la collecte des agrégats,

il ressort que les femmes sont astreintes à l'utilisation d'équipements rudimentaires (balais, récipients usagés), reflétant leur position de subordonnées au sein de la société et alors, ce que Bourdieu (1998, p. 124) qualifie de « perpétuation des rapports sociaux de domination entre les sexes ».

Toutefois, en dépit de la contrainte d'exercer l'agentivité et l'enfermement des femmes dans la précarité, l'adaptation au nouvel environnement de vie grâce à la conjonction des ressources symboliques conduit la plupart d'entre elles à être indécises quant au choix du retour dans la zone de départ ou de rester « définitivement » au sein de la communauté hôte. Face à cette situation inattendue, quelle alternative politique d'accompagnement des femmes face à leur difficile choix de rester ou de retourner en période post-crise ? Dans quelle mesure les modes de vie de type communautaire importés du milieu rural s'accommodent-ils à la dynamique sociale de type sociétaire prégnante dans la ville ? Les personnes déplacées ne peuvent vivre indéfiniment dans ces milieux en s'appuyant sur le levier de la solidarité et de l'assistance de l'autre, en partageant des valeurs sociales différentes (Sigué et *al.*, 2021). La complexité de l'intériorisation des valeurs de la ville est décrite par Llored (2018) à travers le contenu sémantique du concept de valeur. Selon l'auteur, « les valeurs sont des idéaux (...) conférant un sens aux pensées et aux conduites des individus. Elles structurent les représentations et guident les actions » (Llored, 2018, p. 168). Les valeurs sont ainsi spécifiées en normes sociales, régissant les comportements individuels et collectifs.

Et pis, ces personnes déplacées se retrouvant à Pazani dans le ressort de la ville de Ouagadougou sont perçues comme une catégorie de personnes irrespectueuses des consignes politiques des pouvoirs publics, préférant leurs intérêts privés. Cette qualification de ce groupe social compromet son intégration au sein de la communauté d'accueil et représente du même coup une sorte de défiance des mesures gouvernementales. Dans ce sens, la gouvernance est appréhendée par Le Galès (2019, p. 301) comme une « critique de la domination des intérêts privés ». La trajectoire de pensée de Le Galès (2019) transparait d'ailleurs dans les réflexions de Boussaguet *et al.* (2019, p. 331) qui prônent « le gouvernement pour le peuple » ou la priorisation de l'intérêt collectif au détriment de l'intérêt individuel. Aussi, parvenir à amener ces populations à se plier du côté des décisions gouvernementales, c'est assurer la légitimation des pouvoirs publics par la gestion des PDI. L'agentivité et les stratégies de résilience de ces femmes ayant produit l'effet contraire, en l'occurrence le renforcement de la précarité plutôt que celui de leur autonomisation. Entre rejoindre les sites aménagés par l'Etat et demeurer à Pazani, le site choisi pour refuge en s'appuyant sur le levier des fruits de l'agentivité, la solution réelle et durable se trouve dans le retour à leurs origines. En plus, le retour aux origines est conditionné par la paix retrouvée. C'est pourquoi il importe plutôt de s'attaquer aux causes structurelles des violences génératrices des déplacements forcés des populations. Pour ce faire, et dans la perspective épistémologique de la sociologie de l'action publique (Lascoume et Le Galès, 2018 ; Boussaguet *et al.*, 2019), aussi bien les acteurs institutionnels que sociétaux ont à se mobiliser dans une responsabilité collective pour la pacification des espaces en conflit. Si cette étude vise à contribuer aux débats sur les stratégies d'agentivité et les violences faites aux femmes DI en contexte urbain, elle soulève autant de questions qu'elle apporte de réponses. Au demeurant, dans la mesure où l'agentivité est exercée dans la contrainte et contribue à maintenir les femmes dans la précarité, on peut s'interroger avec Moser (1998, p.30) qui se demande « quels risques les ménages pauvres prennent-ils pour résister à des crises (...) sans subir de dommages irréversibles ? ».

Conclusion

La présente recherche vise à cerner les formes de violence subies par les femmes déplacées internes en lien avec leurs stratégies d'agentivité en milieu urbain au Burkina Faso.

Elle pose la problématique des contraintes d'intégration des PDI en contexte urbain. En premier lieu, la recherche montre que les femmes subissent de multiples violences dans un nouvel environnement de vie qui est celui de la ville dont les exigences, les normes et les valeurs de l'urbanité ne leur sont pas familières. Le glissement du style communautaire de vie au style individualiste rend complexe leur existence. Elles subissent une violence psychologique et émotionnelle résultant du traumatisme psychologique vécu dans la trajectoire de déplacement forcé. Au sein de la communauté hôte, la violence émotionnelle se manifeste d'une part par des formes de menace physique ou verbale et d'ultimatums nées des stratégies de résilience socioéconomique de la femme. D'autre part, la violence psychologique se traduit par le dénigrement et l'humiliation se rapportant à la représentation sociale du statut de femmes déplacées internes, la perception d'une femme porteuse d'une étiquette de connotation dévalorisante. La violence sexuelle est aussi une forme de violence à laquelle les femmes sont confrontées. Cette forme de violence est liée à la stratégie de résilience et à l'agentivité de ces femmes qui se trouvent plus responsabilisées dans la conjugalité et surtout esseulées par la perte de leurs époux. En second lieu, la recherche révèle que les activités socioéconomiques de débrouillardise exercées par les femmes représentent un vecteur de détérioration de la qualité des rapports sociaux entretenus avec la communauté hôte. En dernier lieu, il est mis en lumière des perceptions discriminatoires de l'assistance humanitaire, une assistance estimée unipolaire, provenant exclusivement des acteurs sociétaux face à une forme de "privation intentionnelle" des acteurs institutionnels, prétendument due au caractère récalcitrant des femmes déplacées internes. Somme toute, cette étude montre que l'agentivité féminine, souvent perçue comme une force, peut masquer une précarité systémique renforcée par l'inaction publique. Ainsi, dans la perspective épistémologique de la sociologie de l'action publique, il incombe à l'ensemble de la société, avec les pouvoirs publics au premier chef, de développer une démarche éducative et une approche pédagogique intégrée pour une pacification totale de la société. Au demeurant, des études à plus grande échelle procédant d'une enquête comparative entre PDI urbaines et rurales pourraient permettre de mesurer l'effet du cadre spatial sur les stratégies d'intégration.

Références bibliographiques

- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Seuil.
- Boussaguet, L., Jacquot, S., & Ravinet, P. (2019). *Dictionnaire des politiques publiques*. Presses de Sciences Po.
- Cernea, M. M. (1998, 12 juin). La sociologie des déplacements forcés : un modèle théorique, www.horizon.documentation.ird.fr/exl-documentation (consulté le 11 juillet 2025).
- Coalition citoyenne pour le sahel. (2021). *Sahel : Ce qui doit changer. Pour une nouvelle approche centrée sur les besoins des populations*. Rapport d'avril 2021 de la coalition.
- CONASUR, (2021, 14 mai). Enregistrement des personnes déplacées internes du Burkina Faso. <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/enregistrement-des-personnes-d-plac-es-internes-du-burkina-faso-n-122021-31-d> (consulté le 14 juillet 2025).
- CONASUR, (2024, 15 juin). Enregistrement des personnes déplacées internes du Burkina Faso. Secrétariat permanent de la CONASUR Burkina Faso., <https://data.unhcr.org/fr/partners/view/707> (consulté le 14 juillet 2025).
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the margins: intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *Stanford law Review*, 43(6), 1241-1299.
- Desanges, K. K. M. (2023). Chapitre II. Typologie des événements traumatisants. Dans Desanges, K. K. M. *Femmes dans la guerre au Nord-Kivu (RDC) : Résilience et foi chrétienne pour que la vie continue*. Karthala, pp. 59-91).
- Diallo, B. O. (2023). Crise sécuritaire, mobilité forcée et stratégie de survie et de résilience des femmes déplacées internes de la commune de kaya, Burkina Faso. *Revue de l'ACAREF*,

- vol(3), 275-308. <https://revues.acaref.net/wp-content/uploads/sites/3/2022/08/DIALLOO-Ousmane.pdf> (consulté le 14 juillet 2025).
- Durkheim, E. (1893). *De la division du travail social*, PUF.
- Etienne, J., Bloess, F., Noreck, J.-P., Roux, J.-P. (2004). *Dictionnaire de sociologie*. Hatier.
- Gouba, F. (2022). La négociation : la communication piégée par le terrorisme. In Somé, D. B. (dir.), *Le terrorisme au Burkina Faso: Négocier ou pas ?*, Tome II, Harmattan Burkina Faso : 85-100.
- Jézégou, A. (2022). Agentivité. Dans A. Jorro (éd.), *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (2e éd., p.41-44). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.jorro.2022.01.0041>.
- Kathy, D. (2015, 17 juin). L'intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d'une théorie féministe. *Les cahiers du CEDREF*, <http://journals.openedition.org/cedref/827>; consulté le 24 juillet 2024.
- Lallogo T., Tengueri Y. & Maiga A. (2025). Capacité de reconstruction des moyens de subsistance des personnes affectées par le Projet d'Assainissement des Quartiers Périphériques de Ouagadougou (Burkina Faso). *Revue Hybrides (RALSH)*, Num. Spécial 002, Août 2025 :110-123.
- Lascoumes, P. & Le Gales, P. (2018). *Sociologie de l'action publique*. Armand Colin, Coll.
- Le Galès, P. (2019). Gouvernance. In Boussaguet, L., Jacquot, S., & Ravinet P. (2019), (Eds.), *Dictionnaire des politiques publiques ?*, (5e éd. pp. 297-305). Presses de Sciences Po.
- Lepinard, É. & Lieber, M. (2020). Vers une théorie intersectionnelle du genre. *Les théories en études de genre*, Repère, p. 97-109.
- Lindsay, J. & Clément, M. (1998). La violence psychologique : sa définition et sa représentation selon le sexe. *Recherches féministes*, 11(2) : 139–160. <https://doi.org/10.7202/058008ar>.
- Llored, R. (2018). *Sociologie. Théories et analyses*, Ellipses, 2^e édition.
- Nahoum-Grappe, V. (2011). Violences sexuelles en temps de guerre. *Inflexions*, vol.17 : 123-138. <https://doi.org/10.3917/infle.017.0123>.
- Nana Ngassam, R. (2024). Gouvernance et terrorisme au Sahel: quelle(s) perspective(s)? *Revue Défense Nationale*, vol (3)868, 91-96, <https://doi.org/10.3917/rdna.868.0091>.
- Olivier De Sardan, J. P. (2003). *L'enquête socio-anthropologique de terrain, Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques*. LASDEL.
- Moser, C. O. N. (1998). The asset vulnerability framework : Reassessing urban poverty reduction strategies. *World development*, 26(1), 1-19.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod.
- Rodier, C. (2007). Les “déplacés internes” en Serbie. *Revue GISTI « Plein droit »*, vol. 2(73) : 43-46. <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2007-2-page-43.htm>.
- Sigué, M. & Bakyono, E. J. N. (2024). Achèvement scolaire des filles déplacées internes face aux défis de l'urbanité dans la région de la Boucle du Mouhoun. In Sawadogo-Compaoré, É., Sigué, M., Bacyé, F., Rouamba-Ouédraogo, V., (dir.), *Genre, société et développement en Afrique*. L'Harmattan Burkina Faso, pp.159-183.
- Sigué, M., Bacyé, Y. F., Somé, D. B. (2021). Crise sécuritaire et mécanismes de résilience : les quotidiennetés de survie des femmes déplacées internes à Ouagadougou. *Revue Internationale Dónni*, 1(2), 5-15.
- Sigué, M., Somé, D. B. (2022). Discours d'acteurs de mouvements associatifs musulmans et de maîtres coraniques, entre négociation et concertation pour la paix au Burkina Faso, In : *Désiré Boniface Somé (dir.), Séminaire scientifique international sur le thème « Le terrorisme au Burkina Faso : Négocier ou pas ? », TOME II*, Harmattan Burkina Faso, pp. 11-35.

UNHCR. (2019). *Profilage des Personnes Déplacées Internes, Région du Sahel, Province du Soum*. file:///C:/Users/HP/Downloads/Rapport_Profilage%20IDP_Province_Soum.pdf
(consulté le 14 juillet 2025).